

ABONNEMENTS

Canada (UN AN)... \$2.00
Etats-Unis (UN AN)... \$2.25
Prix spécial pour les étudiants, les instituteurs, les institutrices et les membres de l'A. C. J. :
Canada (UN AN)... \$1.00
Etats-Unis (UN AN)... \$1.25
Etranger (Union postale).
UN AN..... f. 13.50

J. N. Gastonguay 1 janv 1913
17 Avenue des Erables

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

Fondée par J.-P. Tardivel, le 14 juillet 1881

"VERITAS LIBERABIT VOS — LA VERITE VOUS RENDRA LIBRES"

AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE L'ANCIENNE ADRESSE

Bureaux :

Chemin Sainte-Foy
près Québec.

TELEPHONE : 175

PAUL TARDIVEL, Directeur-Gérant

SOMMAIRE

Lettre encyclique de N. S. P. Pie X sur la condition des Indiens. — Ils se sont soumis. — Le Pays et le Père Maumus... Jules ROMAIN
Bonne leçon... L. HACAULT
M. Winston Churchill à Blarney... H. A
A propos des "Blessures" de M. Jean Charbonneau... PHILALETTE
L'envie de G. Langlois. — Les écoles et les collèges classiques.
La Caisse Populaire de S. Rémi de Napierville... J. P. LEFRANC
Le Boy-Scoutisme Boérico-Impérial... LUMEN
La langue française dans Ontario. — Il descend du banc. — La vraie solution. — Le Pape et la barbarie. — Mort d'un défenseur de l'Eglise. — Le sacre de Mgr Gauthier. — Congrès d'action sociale. — Les Etats-Unis et le canal de Panama.
Le centenaire de Louis Veillot (Suite.)
Retraites fermées à Ottawa. — En Passant : (Procédés de columbustiers ; Les bienfaits de la coopération, etc.)

LETTRE ENCYCLIQUE

DE N. S. P. PIE X

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

Aux Archevêques et Evêques de l'Amérique Latine

Sur la condition des Indiens

PIE X, Pape

Vénérables Frères,

Salut et bénédiction apostolique.

Vivement ému de la déplorable condition des Indiens de l'Amérique du Sud, Notre illustre prédécesseur Benoît XIV a plaidé leur cause avec beaucoup de force, vous le savez, dans sa Lettre *Immensa Pastorum*, du 22 décembre 1741. Nous la rappelons spécialement à votre souvenir, car ce qu'il déplorait dans cette Lettre, Nous avons. Nous aussi, à en gémir, en bien des endroits. Benoît XIV, en effet, s'y plaint entre autres choses de ce que, malgré les longs et nombreux efforts du Siège apostolique pour reléver la misérable condition de ces peuples, il y ait ce pendant encore "des catholiques qui, totalement oublieux des sentiments de la charité qui est répandue dans nos cœurs par l'Esprit Saint, osent réduire en esclavage, vendre à d'autres comme esclaves, ou dépouiller de leurs biens, les malheureux Indiens privés encore de la lumière de la foi, ou même régénérés dans le saint baptême, et se comportent à leur égard de telle sorte qu'ils les détournent plutôt d'embrasser la foi du Christ et les poussent à la prendre en haine."

La pire de ces indignités, l'esclavage proprement dit, avait été, grâce à la miséricorde de Dieu, peu à peu détruit, et pour qu'il soit publiquement aboli au Brésil et dans les autres régions, l'Eglise, maternellement, avait beaucoup insisté auprès des chefs éminents de ces Républiques. Et, Nous le déclarons volontiers, n'eussent été les nombreux et graves obstacles des circonstances et des lieux, leurs décisions auraient rencontré un bien meilleur succès.

Aussi quoi qu'il ait été réalisé déjà

pour les Indiens, plus considérable est ce qui reste encore à faire.

Nous estimons crime et forfait ce que l'on se permet ainsi contre eux. Nous en avons horreur, et ce malheureux peuple Nous inspire une profonde pitié.

Qu'y a-t-il d'aussi cruel et d'aussi barbare, en effet, que de frapper les hommes de verges ou de lames rougies pour les motifs souvent les plus futiles, et bien des fois pour la simple envie de persécuter, ou bien, après les avoir soudainement saisis, de les tuer par cent et par mille à la fois, ou de dévaster leurs hameaux et leurs villages jusqu'à l'extermination des indigènes ? Il y a peu d'années, Nous avons appris que plusieurs tribus avaient été ainsi presque entièrement détruites. L'apré désir du gain, sans doute, rend les âmes barbares, mais le climat et la nature de ces régions y contribuent aussi beaucoup. En ces pays, en effet sévit un vent chaud, qui infuse au sang comme une sorte de langueur et énerve la vertu. Dépourvu de pratiques religieuses, loin de la surveillance de l'Etat et presque de toutes les relations sociales, il est facile alors, lorsqu'on n'a pas encore perdu toutes mœurs, de commencer pourtant à en avoir de dépravées et, peu à peu, brisant les barrières du droit et du devoir, d'en venir à toutes les monstruosité du vice.

La faiblesse ni du sexe ni de l'âge n'est épargnée, et l'on a honte de rappeler les crimes et les infamies qui accompagnent la capture et la vente des femmes et des enfants, car, en vérité, ils dépassent les plus bas exemples de la turpitude païenne.

Et Nous même naguère, lorsque parvinrent les bruits de ces faits. Nous hésitâmes à ajouter foi à tant d'atrocité, tellement ils nous semblaient incroyables. Mais après en avoir été certifié par les plus imposants témoignages, par les vôtres, pour la plupart, Vénérables Frères, par les délégués du Siège apostolique, les missionnaires et d'autres hommes dignes de foi, le moindre doute ne Nous est plus permis sur la vérité de ces choses.

Aussi, depuis longtemps, dans la pensée de Nous efforcer de remédier autant qu'il est en Nous à de si grands maux, Nous supplions Dieu, dans une humble prière, de vouloir bien Nous en indiquer le moyen opportun.

Créateur et très aimant Rédempteur de tous les hommes, puisqu'il Nous a inspiré de travailler au salut des Indiens, il Nous donnera certainement le moyen d'aboutir à ce projet.

Ce qui Nous console bien, en attendant, c'est l'empressement des chefs de ces Républiques à repousser de tout leur pouvoir cette formidable et satisfaisante ignominie de leurs Etats, et Nous ne pouvons assez les en louer et approuver. Mais dans ces contrées éloignées des centres de l'autorité, et la plupart du temps inaccessibles, les tentatives pleines d'humanité du pouvoir civil, soit à cause de la souplesse avec laquelle ces artisans du mal savent passer à temps la frontière, soit à cause de l'inertie et de la perfidie des gouverneurs, souvent sont peu efficaces et même absolument vaines. Et c'est pourquoi, si à l'action de l'Etat s'ajoute l'action de l'Eglise, les résultats souhaités alors seront bien plus fé-

conds.

Aussi, Vénérables Frères, c'est à vous, avant tous les autres, que nous faisons appel afin que vous apportiez un souci tout particulier et toutes vos pensées à cette cause qui est digne en tous points de vos fonctions et de votre charge pastorale. Et, tout en laissant libre champ à votre sollicitude et à votre zèle, Nous vous exhortons instamment, par-dessus tout, à promouvoir sans défaillance chacune des institutions que vos diocèses ont consacrées au bien des Indiens et à créer celles qui vous paraîtraient utiles à cette fin. En outre, vous prendrez soin d'instruire votre peuple qu'un devoir sacré lui incombe : celui d'aider les saintes expéditions destinées aux indigènes qui habitent les premiers la terre d'Amérique. Dites leur qu'ils y peuvent contribuer d'une double manière : en accueillant des offrandes et en répandant leurs prières ; dites-leur que, non-seulement la religion, mais la patrie elle-même le demande.

Pour vous, partout où l'on se consacre à l'instruction et à l'éducation, dans les Séminaires, les institutions de jeunes gens et de jeunes filles, mais surtout dans les églises, veillez à ce que jamais ne se taisent la recommandation et la prédication de la charité chrétienne qui regarde tous les hommes, sans distinction de nation ni de couleur, comme des frères, et qui se prouve moins par ses paroles que par les actes et les faits. Vous ne laisserez passer non plus aucune des occasions qui se présenteraient de dénoncer la honte qu'infligent au nom chrétien les indignités que Nous dénonçons ici.

Quant à nous, certain de l'assentiment et du bienveillant concours des pouvoirs publics. Nous avons pris à cœur d'élargir le champ de l'activité apostolique dans ces vastes régions, par l'établissement de nouvelles stations de missionnaires, où les Indiens trouveront un refuge et une protection salutaire. L'Eglise catholique, en effet, n'a jamais été stérile en hommes apostoliques, qui, pressés par la charité du Christ, fusent tout disposés à verser leur sang pour l'âme de leurs frères. Aujourd'hui même, où tant d'hommes ont horreur de la foi ou la délaissent, non seulement le zèle de la prédication évangélique au milieu des nations barbares ne s'est pas ralenti ni chez les missionnaires réguliers et séculiers, ni chez les religieuses, mais il s'est accru et répandu au loin, par la vertu de l'Esprit Saint qui vient, suivant les nécessités des temps, au secours de l'Eglise, son épouse.

Aussi, puisque, par la grâce divine, ces secours s'offrent à Nous, il Nous a paru nécessaire d'en user d'autant plus largement à arracher les Indiens à l'esclavage de Satana et des méchants qu'il en ont un besoin plus pressant. Au surplus, comme cette région a été arrosée non seulement des sueurs, mais plus d'une fois du sang même des héros de l'Evangile, Nous espérons qu'un jour viendra où, de tant de travaux réalisés par la charité chrétienne, une ample moisson s'élèvera, qui produira des fruits excellents.

Enfin, pour qu'aux efforts que, spontanément, ou à Notre invitation, vous consacrerez au bien des Indiens, s'ajoute, grâce à Notre autorité apostoli-

que, toute l'efficacité possible, suivant l'exemple de Notre prédécesseur, Nous condamnons et déclarons coupables de crime inhumain tous ceux qui, suivant son expression, osent ou présumement de réduire en esclavage les Indiens, de les vendre, les acheter, les échanger ou livrer, les séparer de leur femme et de leurs enfants, les dépouiller de leurs biens et possessions, les éloigner et transporter en d'autres régions, enfin, de quelque manière que ce soit, les priver de leur liberté et les retenir en captivité ; ceux-là aussi qui, sous quelque prétexte ou couleur que ce soit, donnent à ces trafiquants conseils, secours, faveur, soutien, ceux qui prêchent ou enseignent la légitimité de ce trafic, ou qui y coopèrent de l'une ou l'autre des manières sus-mentionnées. Aussi Nous voulons que soit réservée aux Ordinaires de ces régions l'absolution des hommes coupables de ces fautes, au tribunal de la Pénitence.

Ces choses, Vénérables Frères, Nous avons cru devoir vous les écrire dans l'intérêt des Indiens, tant pour obéir aux impulsions de Notre cœur paternel que pour suivre les traces de plusieurs de Nos prédécesseurs parmi lesquels il Nous plaît de mentionner spécialement Léon XIII, d'heureuse mémoire. A vous de mettre tout en œuvre pour combler Nos vœux. Vous trouverez aide en cette œuvre auprès de ceux qui gouvernent ces Républiques ; le clergé ne vous ménagera ni son zèle ni ses efforts, particulièrement les missionnaires, et, sans nul doute, tous les hommes de bien vous apporteront leur concours, soit de leur fortune, s'ils le peuvent, soit de leurs charitables offices, pour cette cause qui intéresse à la fois la religion et la dignité humaine. Mais, par-dessus tout, la grâce du Dieu tout-puissant vous assistera. En gage de quoi, et comme témoignage de Notre bienveillance, Nous vous donnons très affectueusement, Vénérables Frères, à vous et à votre troupeau, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 7 juin 1912, de Notre pontificat la neuvième année

PIE PP. X.

ILS SE SONT SOUMIS

Au banquet donné samedi dernier à Montréal, à l'occasion du sacre de S. G. Mgr Gauthier, S. G. Mgr Bruchési a annoncé qu'il avait reçu de S. E. Mgr Stagni, le délégué papal au Canada, un message lui apprenant que tous les prêtres du Collège de Ste-Marie de Monnoir avaient fait leur soumission à leur évêque.

PRIX SPECIAL

Pour faciliter la propagande de la *Vérité* par nos amis, d'ici à quelque temps, nous accordons un prix spécial de faveur pour les nouveaux abonnés, soit \$1.00 par an.

Cette réduction est accordée pour la première année seulement.

Le "Pays" et le Père Maumus

Ce n'est pas souvent que le *Pays* daigne consacrer un article de rédaction à la mort d'un religieux.

La feuille sectaire a jugé que le Père Maumus avait mérité cet opprobre.

"Une lettre particulière, écrit la gazette de Godfroy Langlois, nous annonce la mort du Père Vincent Maumus que les lecteurs du *Pays* connaissent bien pour avoir lu nombre de fois dans notre journal des extraits de ses œuvres que nous opposions aux doctrines étroites de la *Vérité* et de l'*Action Sociale*."

Suit un éloge du Père Maumus dont la plus grande gloire, aux yeux de nos émancipés, est qu'il "se piquait d'être libéral" et qu'il tournait "son effort vers le libéralisme."

Pour être juste envers le Père Maumus, le *Pays* qui en effet a exploité certains extraits de ses ouvrages au profit des thèses soutenues par la secte maçonnique et combattues par la presse catholique, devrait rappeler la profession de foi que fit l'éloquent dominicain sur son lit de mort.

La *Vérité* publiait cette profession de foi dans sa livraison du 17 août.

Le Père Maumus aurait sans doute été profondément affligé s'il avait su à ce suprême moment de sa vie qu'une feuille sectaire, rédigée par des émancipés de la pire espèce, dénoncée par l'autorité religieuse, soutenait les combats de la Loge en s'armant de ses écrits.

Le Père Maumus est mort, il a regretté sans aucun doute les équivoques dont fourmillent ses ouvrages et qui servent d'armes courtes aux radicaux et aux sectaires pour frapper les défenseurs de la doctrine catholique, le malheur c'est que nos vils exploiters ne lâcheront pas leurs armes, qu'ils pousseront même l'audace jusqu'à proclamer leur victime un frère d'armes.

Quelle leçon !

Quelle responsabilité !

Il ne fait pas bon surtout pour le prêtre, pour le religieux, de faire du libéralisme, ne serait-ce qu'un instant.

JULES ROMAIN.

BONNE LEÇON

La petite République du Pérou vient de donner, amicalement, une petite leçon à la grande Angleterre impériale. Le chargé d'affaires britannique, à Lima, avait, de la part d'une association dite philanthropique de Londres, proposé l'envoi de missionnaires protestants anglais, pour le district indien de Putumayo, où une société anglaise d'exploitation de caoutchouc est accusée d'atrocités extraordinaires, dont tout l'Empire a frémi.

Le gouvernement péruvien a décliné l'offre impériale, parce que la Constitution (art. 4) n'admet que des missionnaires catholiques, dans un pays où le Catholicisme est encore reconnu comme religion de la Nation et de l'Etat national.

Venant d'Angleterre, — où depuis Henri VIII le Protestantisme, dit "anglican", est encore la "Religion d'Etat", l'offre ne manquait pas de toupet. Mais le Pérou, qui, avec raison,

ne se soucie nullement de voir protestantiser ou anglicaniser les Indiens, sous prétexte d'évangélisation — a répondu : *Timeo Danaos et dona ferentes*.

Il a eu d'autant plus raison qu', sous la redingote noire du *clergyman* anglais, l'on trouve trop souvent le petit tablier légendaire. Ces missionnaires triangulaires et impériaux sont archi-connus, par leurs faits et gestes, au Congo belge, où ils brillent d'une façon obscure, mais nuisible aux pauvres noirs, par l'hostilité contre les missionnaires catholiques, vrais évangélistes et civilisateurs.

A la suite de cet incident, on dit, aux Etats-Unis, que le Cardinal Gibbon va s'occuper de cette mission du Putumayo. A la bonne heure !

Bravo pour le Pérou !

L. HACAULT.

M. Winston Churchill à Blarney

Le "très honorable" premier lord de l'Amirauté Impériale, va, paraît-il, nous arriver au mois de septembre, — en "quatre bateaux" comme disaient nos pères de France, — c'est-à-dire monté sur une escadre de *Dreadnoughts*, comme il convient à un haut individu, qui ne "craint rien". Il s'agit de venir, en grand apparat, à la rescousse du "coup" impérialiste, monté depuis longtemps, sous prétexte d'amener le Canada à sauver l'Empire, horriblement menacé, dit-on à Londres (et aussi à Montréal, etc.)

Avant de monter sur un de ses *Dreadnoughts*, Winston Churchill a tenu à escalader en Irlande une vieille tour célèbre du château de Blarney, près de Killarney, dont le lac enchanteur est également fameux.

Pourquoi cet exploit gymnastique ? Sur la paroi extérieure de la tour se trouve, à 20 pieds du parapet croulant, une pierre noire—triangulaire—fixée par des crampons. Les gens superstitieux la baisent, dans l'espoir d'acquiescer un don spécial : celui de la "bague" persuasive, peu honnête, peu scrupuleuse, employée au service d'un but plus ou moins caché, qu'il s'agit d'atteindre, peu importe comment. Pour pouvoir baiser la pierre magique il faut se laisser descendre, tête en bas, pieds en l'air, de façon à atteindre le talisman historique.

Je trouve dans le *Weekly Star*, (Montréal 14 août) des détails historiques, savoureux, pleins d'actualité, sur la pierre de Blarney. Elle porte l'inscription :

"Cormac MCCARTHY FORTIS ME
"FIERI FECIT. A. D. 1466".

Cette inscription se rapporte, évidemment, à la date de la construction de la tour. Si l'on avait voulu commémorer le placement de la pierre, choisie pour y tracer les mots latins, le fort Cormac y eût écrit : "Me affixit".

Comment "Blarney stone" a-t-elle conquis sa réputation, accentuée par le baiser du collègue et *Fellow* d'Asquith, George Lloyd and Co (*illimited*) ?

Se on Wheeler, auteur anglais, en 1602, sous Elisabeth — qui fit de l'Ir-

lande une terre de martyr, apanage de l'ancienne "Ile des Saints", — un Cormac catholique, seigneur de Blarney, conclut un armistice avec le vice roi protestant, représentant la douce "Reine Vierge" (fille adultérine d'Henri VIII : *Fidei Defensor*), sous la condition de remettre le château à une garnison anglaise. Mais lorsqu'il fut question de cette remise, Cormac, *Irish to the core*, trouva prétextes sur prétextes, tous suaves, éloquentes, patriotiquement persuasifs, pour ajourner la reddition de la place forte. Lord Carew devint la risée du pays et d'Elisabeth elle-même. "Ainsi, dit Wheeler, le mot "blarney" devint un terme proverbial, désignant une façon suave, insinuante, trompeuse, insinuante de parler" — et d'agir.

Elisabeth mit le mot à la mode, en disant des *blagues* de son temps. "C'est du Blarney."

Citons les auteurs anglais. *Brewer* : "Celui qui baise la pierre, pourra persuader qui que ce soit". — *Wheeler* : "Blarney, c'est le pouvoir donné à celui qui baise la pierre, d'exercer par la langue, une influence persuasive, confiante pas toujours honnête". *Henley* : "Cajolerie, discours enjoleur, "blague", grosse flatterie, commérage persuasif". *H. Johnson* : "Manière suave de parler, dans le but de gagner du temps."

Toutes ces définitions du mot, destiné à rester célèbre en Canada, s'appliquent admirablement à l'Ecole Impérialiste entière, — depuis le promoteur de la Fédération impériale d'antan, jusqu'aux FF. Grey, Connaught, Graham, (du *Star*) Borden (de la Loge *Harmony*) et *tutti quanti*.

On pourrait même croire que Sir W. Laurier, n'est devenu *British to the core*, qu'après avoir baisé, secrètement, la pierre de Blarney — tête en bas, pieds en l'air !...

Voilà la pierre que le premier Lord de l'Amirauté a voulu toucher des lèvres avant de descendre chez nous, pour nous "emblarner"...

H.

A propos des "Blessures" De M. Jean Charbonneau

La librairie Beauchemin dans une annonce que je lis dans la *Presse* du 22 août nous apprend que le comité de critique de la maison Lemerre a fait un éloge sans réserve du livre de vers de M. Jean Charbonneau.

Sur cette assurance, on vend le livre à Montréal.

Différents journaux en ont publié des extraits pour amorce le lecteur catholique. Que ne fait-on pas avaler aux catholiques canadiens ?

La critique catholique a le droit et le devoir de dire que ce livre est une insulte à l'Evangile et au catholicisme.

Voici quelques-unes des idées prononcées dans ce livre.

Océan, nul ne sait vers quelle destinée
Roulent les continents et les mondes détruits !
Sans connaître le but de leur course effrénée
Aveugles, nous marchons dans l'énigme des [nuits].
(p. 219.)

Aveugles nous marchons dans l'énigme des nuits.

Est-il vrai que le chrétien con-

sant par la certitude de la Foi les solutions de l'Evangile, marche dans l'énigme des nuits ? D'un bout à l'autre du volume on entend des cris de désespoir, le poète est

descendu dans les mille spirales
Du doute impérieux où sombre la raison

(p. 6)

Et non seulement il chante le désespoir mais il s'y complait, il traite d'imbécile celui qui ne veut pas mourir dans le doute.

Si pour avoir douté de l'univers qui ment
Tu frémis de terreur en pensant au grand [somme]
Si tu crois que la mort est un noir châtement
Il vaudrait mieux pour toi de n'être pas un [homme].

Si l'inconnu te fuit et se cache en ses voiles
Reste impassiblement dans ton orgueil drapé
Et meurs sans redouter le regard des étoiles,

Ce qui veut dire, si je ne me trompe, que nous ne savons rien de l'au-delà, que l'inconnu nous fuit, et qu'il faut mourir paisiblement sans s'occuper de la Révélation.

Ecoutez d'autres axiomes :

En ce siècle où le doute a franchi la limite
De l'antique croyance et de sa sainte ardeur,
On regarde le ciel avec moins de candeur
La superstition humaine n'est qu'un mythe.

L'inaltérable foi des anciens périlite
Et l'homme cherche en lui les lois de sa [grandeur] ;
La matière triomphe, et dans la profondeur
De l'âme on scrute en vain Dieu qui s'est [fait ermite].

Par la bouche du fleuve le poète nous annonce une nouvelle logique.

Que les peuples savants demain proclameront,
Le changement des lois et les dogmes vieilliss
Et nos vaines vertus par d'autres remplacées
Et nos cultes d'hier à jamais abolis.

Ce livre nous prêche une philosophie antichrétienne. Mais peut-on appeler philosophie les doctrines incohérentes de ce pauvre rimeur en mal de pessimisme ?

Libre à ce rimeur d'énoncer ces axiomes pour Paris, la Suisse, la Belgique, l'Angleterre, car dans la réclame citée plus haut, on nous apprend que les *Blessures* sont exposées dans tous ces pays, et y attendent des acheteurs. Libre à lui de les mettre en vente pour les émancipés de Montréal, mais qu'on lui fasse de la réclame pour que les catholiques de ce pays encouragent cette marchandise ! C'est un peu fort.

Et notez bien que des extraits aussi édifiants peuvent être cités en grand nombre.

Au reste ce livre manque de la qualité essentielle la vie, le mouvement. On y sent la pose, ennuyeuse et livresque.

PHILALETHE.

L'envie de G. Langlois

Il y a déjà plusieurs années que Godfroy Langlois est travaillé par l'envie de devenir un jour ministre de l'Instruction publique.

Par tous les moyens il cherche à s'avancer dans cette voie.

Il lui semble parfois qu'il recule au lieu d'avancer ; c'est alors qu'il s'abandonne à des crises de rage.

C'est justement une de ces crises terribles que notre grand réformateur traverse actuellement

Les Ecoles et les Collèges classiques

Au cours du mois de septembre, les catholiques membres de l'Apostolat de la Prière sont invités à prier pour la grande cause de l'école.

A cette occasion le R. P. Colclough, S. J., consacre dans le *Messageur Canadien* du S.-C. un solide article sur l'école, l'éducation, les droits de l'Eglise, les droits et les devoirs des parents et de l'Etat.

Nous nous empressons de reproduire ce beau et instructif travail :

Dans presque tous les pays du monde il y a une question scolaire ou une perception scolaire — c'est à peu près synonyme — avec crises intermittentes et souvent aiguës.

Oubliez des droits des pères de famille et du contrôle de l'Eglise, l'Etat moderne cherche à s'arroger le monopole exclusif de l'enseignement à tous les degrés et, quand la tentative réussit, faisant servir l'école aux passions et aux rancunes politiques il impose des programmes arbitraires et pratique un ostracisme injuste envers certaines catégories de citoyens qu'il exclut des fonctions éducationnelles. C'est de l'histoire on ne peut plus contemporaine.

Les farouches guerriers d'autrefois montraient un respect profond pour la femme et l'enfant ; les persécuteurs modernes n'ont pas de ces scrupules moyenâgeux à l'égard des faibles : "La lutte n'est plus dans les chemins creux, déclarait avec son ordinaire brutalité de langage M. Clémenceau, elle est à l'école."

Voilà pourquoi, foulant aux pieds la liberté civique, on impose l'enseignement neutre ou sans Dieu, on ferme les écoles catholiques, on expulse — après les avoir au préalable dépouillés — les religieux et les religieuses, et sur la façade des édifices confisqués, on a le courage d'inscrire : *Liberté, Egalité, Fraternité*, ou autres formules sonores et tristement ironiques.

LES PRINCIPAUX DROITS

La famille, l'Eglise, l'Etat : telle est la triple autorité qui préside à l'organisation et au fonctionnement de l'école, et chacune doit conserver la pleine jouissance de tous ses droits.

DROITS DE LA FAMILLE — L'éducation relève d'abord de la famille, du père et de la mère : l'enfant est en quelque sorte "une extension de leur personne" comme parle Léon XIII. De plus, comme la famille est antérieure à la société, celle-ci doit protéger et non confisquer les droits existants des membres. Les individus et les groupes familiaux se sont unis en société pour mieux faire respecter leurs droits, non pour se les faire plus sûrement voler. Dans tout ce qui concerne l'éducation des enfants, et par suite l'instruction, le choix des maîtres et de l'école, la famille possède des droits inaliénables, car ils sont fondés sur la nature même, et jouit d'une indépendance qu'affecte le seul contrôle légitime de l'Eglise et de l'Etat.

DROITS DE L'EGLISE — L'enfant a une âme immortelle, une âme créée par Dieu ; de là, sur lui, les droits de l'Eglise, représentant de Dieu sur la terre. Tout l'enseignement religieux relève directement de l'Eglise ; elle doit aussi surveiller et contrôler l'enseignement profane, afin d'en écarter ce qui serait préjudiciable à l'âme de l'enfant. Pour la formation des clercs elle a le droit exclusif d'ouvrir des collèges ou séminaires et de les diriger en toute liberté. Enfin, quand il s'agit

des baptisés, elle peut toujours leur distribuer l'enseignement à tous les degrés.

DROITS DE L'ETAT — L'Etat doit protéger les droits des membres de la société et aider ceux-ci dans l'accomplissement de leur tâche sociale. Voilà pourquoi, dans le domaine éducationnel, c'est un protecteur et un auxiliaire. Le droit de protection suppose celui de contrôle ; l'Etat l'exerce sur l'hygiène scolaire et la moralité ; ce contrôle n'exclut ni ne remplace celui des familles : il le fortifie et le complète. Dans son rôle d'auxiliaire, l'Etat doit encouragement à toutes les écoles dignes de la confiance des familles ; en cas de nécessité urgente, il peut en ouvrir lui-même et imposer l'assistance obligatoire ; il n'agit alors que comme représentant des familles, et le mandat dont il est temporairement investi cesse avec la nécessité même qui le confère. Il ne peut, sans sortir de son rôle d'auxiliaire, s'arroger aucun monopole ni se substituer aux familles. L'Etat a le droit d'ouvrir et de diriger les grandes écoles, navales, militaires, etc., qui sont de son ressort.

Tels sont en général, et sans entrer dans aucune précision de détail, les principaux droits en matière d'éducation. On peut en conclure que, dans un pays où l'enseignement de la jeunesse est bien organisé, l'école est sous la juridiction de la famille, les représentants de l'Eglise y ont libre accès, l'instruction religieuse y tient la première place, l'instruction profane est contrôlée par l'Eglise, l'Etat encourage les initiatives sérieuses, surveille les édifices scolaires et voit à ce que l'hygiène physique et morale soit observée.

NOTRE SYSTÈME SCOLAIRE

L'organisation de l'enseignement primaire telle qu'elle existe dans la province de Québec n'est pas l'idéal, car elle ne répond pas à toutes les prescriptions du droit et n'offre aucun caractère de stabilité : mais en pratique elle comporte la plupart des garanties exigées pour un enseignement normal et efficace. Sans doute, un gouvernement mal disposé pourrait se rendre facilement persécuteur : en ne tenant pas compte des recommandations du Conseil, en nommant un surintendant brouillon, en ouvrant les portes du Conseil à des incompetents ou des perturbateurs, et surtout en bouleversant la législation scolaire. Mais nous ne croyons pas qu'aucun de nos hommes publics, jouissant de la confiance populaire, veuille entreprendre cette tâche lourde de responsabilités. Telle quelle notre organisation scolaire est bonne et, dans l'ensemble, elle donne des résultats satisfaisants. Comme toutes les institutions humaines, elle prête à la critique et reste susceptible d'améliorations, de perfectionnements.

LA CRISE EXISTE-T-ELLE CHEZ NOUS ?

Y a-t-il une crise scolaire dans la province de Québec ? Non, pas encore, mais certaines gens, qui clament bien haut la pureté de leurs intentions, s'efforcent d'en provoquer une. Par de persistantes critiques, mêlées d'un peu de vérité et de beaucoup d'exagération, on cherche à soulever l'opinion publique, à jeter jusqu'au fond des campagnes la défiance et la suspicion, à créer, si possible, un malaise général, afin sans doute de pouvoir pêcher plus librement en eau trouble. Une des tactiques favorites consiste à rendre l'école responsable d'une foule de méfaits qui ne lui sont point du tout imputables. Le haut commerce à Montréal et aux mains des Anglais, la minorité. Un observateur ordinaire dirait tout de suite que les Canadiens français, la majorité, ont la manie de n'acheter pas chez leurs compatriotes et qu'ils

sont punis par où ils pêchent. La critique à thèse préconçue en profitera pour crier sur les toits son *Delenda Carthago* : "L'école...l'école...C'est la faute de notre absurde système d'enseignement, de nos écoles et de nos collèges."

LA CHANSON DES GRIEFS

Vous connaissez probablement la chanson des griets, et peut-être vous êtes-vous surpris à en fredonner quelques couplets à l'occasion. En voici les principaux. Sur toutes les notes de la gamme, on répète que les Canadiens français sont des ignorants fieffés, par suite de l'enseignement qu'ils ont reçu ; que notre système d'instruction primaire est vieillot et irrémédiablement défectueux ; que le Conseil de l'Instruction publique est d'une insuffisance notoire ; que la plupart des instituteurs et institutrices brillent surtout par leur incompétence ; que les enfants ignorent la grammaire, l'histoire, l'arithmétique, et ne savent épeler que leur petit ca échisme ; que les collèges commerciaux dirigés par les prêtres ou les religieux ne peuvent préparer que de petits commis ; que les collèges classiques sont des boutiques démodées et propres tout au plus à former des curés de campagne et des bedeaux ; que le latin et le grec sont aussi inutiles dans la vie qu'une cinquième roue peut l'être à un carrosse, etc. ; en un mot que tout est déraisonnable, ridicule, absurde, du commencement à la fin, qu'il faut être de son époque et changer tout ça. Le refrain demande comme remède à tous nos maux : un ministère de l'Instruction publique, l'uniformité des livres, l'enseignement gratuit, l'obligatoire et, pour les collèges commerciaux, le laïque ; quant aux collèges classiques, on souhaite qu'ils disparaissent et soient remplacés par des collèges où l'on enseignera surtout les sciences.

A force d'entendre seriner cette *Marseillaise*, de braves gens à l'oreille trop musicale la retiennent et la répètent parfois avec une candeur déconcertante ; on en pourrait citer des exemples typiques. Quand vous entendrez signaler sur ce ton des abus quasi monstrueux et réclamer à grands cris des réformes radicales, soyez sur vos gardes. Méfiez-vous des jugements hâtifs, passionnés, absolus, de ceux qui n'ont pas l'expérience de l'enseignement et ne voient l'école qu'à travers les fenêtres d'un bureau d'avocat ou de journaliste. Rappelez-vous que ce n'est pas par pur zèle philanthropique que des gens qui se vantent d'être utilitaires s'époumonent à crier : non, ils ont une hache à aiguiser et veulent attrouper les badauds pour faire tourner la meule. Ne soyez point dupes.

LES ABUS DÉNONCÉS

Ces abus monstrueux n'existent la plupart du temps que dans l'imagination de ceux qui s'autosuggestionnent ; on l'a prouvé récemment à propos de statistiques tapageuses et fantaisistes sur l'assistance scolaire. Ces réformes radicales, dont on fait tant d'état, ont été essayées ailleurs et ont fait faillite. L'expérience sera toujours une grande école pour juger les théories des doctrinaires de cabinet.

Quand on vous dira que tous les Canadiens français sont des ignorants, vous pourrez répondre sur le ton de Mark Twain au directeur d'un journal qui l'avait prématurément expédié dans l'autre monde : "La nouvelle de ma mort, telle que racontée dans votre édition d'hier, est grandement exagérée". Sans doute, il n'y a guère chez nous de représentants de la haute culture littéraire ou scientifique, car nous sommes encore un pays nouveau, et nous avons dû lutter pour vivre sans avoir le loisir des longues études spéculatives ; mais de là à dire que tous

les Canadiens français sont des ignorants, il y a de la marge, et vous blesseriez ceux qui le prétendent si vous ne faisiez pas d'exception en leur faveur.

Notre système d'enseignement primaire est irrémédiablement défectueux, prétend-t-on. — Est-ce vrai ? Il est facile d'affirmer, mais pas aussi facile de fournir loyalement la preuve. Nos écoles sont administrées par un Conseil indépendant de la politique, et vous savez que les gouvernements eux-mêmes, dans les affaires importantes, recourent à l'administration par commissions : commission des chemins de fer, etc. Le système permet aux catholiques et aux protestants d'organiser et de diriger leurs écoles à leur guise. En est-il ainsi dans les autres provinces ? Le Comité catholique se compose des évêques et d'un nombre égal de laïques instruits, aidés de professionnels de l'enseignement. Où trouver ailleurs un bureau mieux disposé et mieux renseigné ? Dans les campagnes, les commissaires sont choisis par les parents ; dans les villes, la nomination assure un nombre suffisant de personnes compétentes. Enfin quels reproches peut-on raisonnablement faire au surintendant actuel ?

(à suivre)

La Caisse Populaire

De S. Rémi de Napierville

Nous avons déjà parlé de l'organisation de cette belle caisse coopérative et paroissiale, mais il convient d'y revenir, car des renseignements nouveaux montrent quel magnifique succès a remporté à St-Rémi cette œuvre d'organisation économique et sociale.

Là comme ailleurs, du reste, cette belle fondation est due à la généreuse initiative de M. le curé, le Rév. M. J. A. Majeau. Animé du zèle que Léon XIII a si souvent et si hautement loué dans ses dernières et immortelles encycliques sur l'organisation du peuple au point de vue de ses intérêts matériels, M. Majeau a compris qu'il importait d'opposer une digue à l'esprit de folles dépenses pour la création d'un réservoir sûr d'épargne, où l'honnête homme, quelque modeste que soient ses ressources, pourrait aussi aller puiser par l'emprunt, en cas de besoin, le front haut, et sans craindre un refus, du moment que ses qualités de premier ordre seraient connues, sa probité, sa sobriété comme sa sage prudence seraient notoires. Admirablement secondé par ses paroissiens qui, de suite, ont compris les bienfaits d'une pareille œuvre, M. le curé n'hésita pas à s'assurer du concours presque indispensable, en tout cas, fort précieux, de M. Alphonse Desjardins, et la Caisse de S. Rémi de Napierville s'est organisée au milieu d'un enthousiasme qui fait prévoir une très belle carrière et l'éclosion d'autres caisses semblables dans cette grande région. Déjà le nombre des sociétaires atteint 232 et celui des parts sociales souscrites, 589, représentant \$2,945. C'est un succès magnifique comme plusieurs autres déjà, et dont M. le curé Majeau et tous les sociétaires de la Caisse de cette belle paroisse ont droit de s'enorgueillir.

Nous les félicitons hautement sur leur esprit social.

Puisse ce bel exemple être suivi dans toutes les paroisses de cette région qui offre un si beau champ d'action à ce

genre d'organisation absolument copérative. M. le curé Majeau aura, nous le souhaitons vivement, de très nombreux imitateurs parmi ses confrères des autres paroisses, car on ne peut avoir le moindre doute sur le succès qui couronnera leur intelligente initiative.

J. P. LEFRANC

Le Boy-Scoutisme Boerico-Imperial

Pardon pour le néologisme. La Maçonnerie invente tant de choses drôles de nos jours, lancées comme des hameçons aux naïfs ! L'institution impériale du F. Baden-Powell, d'africaine mémoire, mérite les honneurs d'un mot aussi drôle que la chose...

Copin-Albancelli, depuis qu'il a connu, à fond, l'antre de la *Veuve*, a un flair spécial pour en reconnaître les petits, la *Veuve* est d'une fécondité prodigieuse, indice de ses mœurs. L'éminent *maçonnicologue* (encore un néologisme, dû aux malheurs des temps) signale, dans la *Bastille* (Paris, 3 août), cite le manuel *boyscoutique* de M. (et F. ?) Paul Vuibert, vulgarisateur français de la machine, patentée à Londres, (cordiale entente !) Il en résulte que les *Boyscouts* sont, en réalité, sans que les *profanes* s'en doutent, soumis au même régime *rituelique* que les FF. M. en goguette. Si, comme les *filles de la Veuve*, en loges de France, les *Boyscouts*, leur espoir, n'exécutent pas encore le *pas du maître* au-dessus du cercueil du F. Hiram, en revanche, ils doivent exécuter selon le Manuel français copié sur l'anglais, (Baden Powell *auctore*) une *danse guerrière (sic)* et un *chant de guerre*.

Voici un extrait du Manuel du *Parfait Scout*, dont P. Vuibert est le dresseur :

"Le *Boy Scout* apprend bien d'autres choses encore, plus attrayantes les unes que les autres" ; (tiens ! tiens ! C'est comme en Maç. où l'on s'élève vers la perfection, par la connaissance successive de secrets de plus en plus attrayants.

"Mais les plus belles de toutes sont la *danse guerrière* et le *chant de Guerre des Scouts*."

Voici les paroles épatantes du chant de guerre.

Tenons-nous les côtes. *Risum tenentis, Scouti!* dont chaque mot négro-kabbalique doit être scandé en mesure : *Trois temps* :

LE LEADER : "*Gen gonyama-gonyama!*"

LE CHŒUR : "*In voofoo!*"

"*Yah bo! Yah bo!*"

Cela veut dire, en langue scoute :

LEADER : "Il est un lion ! — Un Lion !"

CHŒUR : "Mieux que ça !"

"Il est un hippopotame !"

"Mieux qu'un Lion !"

Sauf le premier mot qui est du *flamand des Boers*, cette hymne prestigieuse paraît empruntée à l'idiome des *Cafres*. C'est au milieu d'eux, sans doute, que F. Baden Powell, se consacrant un jour des *frottées boériques* — encore un néologisme ! — en contemplant les *dances* avec *chants de guerre*, de ces noirs, a dû concevoir l'idée gé-

niale du *Boyscoutisme Impérial*. Le spectacle des *négrillons sud africains* hurlant et se *trémoussant* l'aura "illuminé". "*Eureka!* — J'ai trouvé !"

Le mot d'Archimède aura été couvé à loisir, au sein mystérieux de la Loge impériale, ouverte l'an dernier là-bas, par le F. duc de Connaught, Vén. M. de la Loge "Institut Colonial" de Londres (6000 FF.) et récemment réélu à Londres GRAND ZOROBABEL.

C'est le nom juif d'un "Philosophe" kabbalique Persan. Il signifie, en latin : *Alienus a confusione*, en français : *Etranger, sorti de la confusion (Babel, hébreu : Confusio, commistio ; en français : Confusion, mélange confus).*

Zorobabel a fondé un culte kabbalique, dont les adeptes adorent le *Feu*, comme, en hautes loges très occultes, on adore l'*Ange du Feu*.

La signification kabbalique de ce nom sous les apparences plutôt drôlantes, est conforme au génie judaïque des FF. "Rose-Croix" pères reconus de la Maçonnerie Impériale, née de leur accouplement, en 1717, à Londres, avec la Maçonnerie fondée en 1689 par Guillaume d'Orange.

Que notre très honorable, estimable, aimable et même intelligent vice-roi ait accepté de se laisser "Zorobabéliquer" de la sorte, — voilà qui donne une idée de ce que peut devenir l'homme le mieux doué, quand il appartient à la Maçonnerie, — même à titre simplement décoratif, honorifique (pour la Maçonnerie).

La *danse boerico-scoutique* (excuser le nouveau !) est ainsi décrite par le maître dresseur français :

"Le cercle des *Scouts*, tantôt s'élargissant, tantôt se resserrant, marquant le pas ou tournoyant (mouvements copiés sur la *danse à la Lune* des noirs fétichistes ?) bondissant ou accroupi (copié sur la *danse de l'hippopotame* des mêmes ?) suit, aux accents de l'*Gen Yougama*, tous les mouvements du chef. Celui-ci, au centre, mime les phases d'un combat avec l'*Hippopotame*, depuis l'instant où il a trouvé sa trace, jusqu'à l'instant où il le tue. Pendant ce temps, le chant des *Scouts*, d'abord bas, lent, *mystérieux (sic)*, devient vif, menaçant, terrible, rugissant..."

Copin Albancelli imagine les phases du combat hippopotamesque, mimées par les membres du "Comité de Patronage des *Eclaireurs* de France" copiers vivants des *Boyscouts Impériaux* ("cordiale entente !") comité dont font partie, notamment, les FF. Monteil et même Fallières, dit-on, plus des "pékins" comme P. Deschanel et Hanteaux, avec quelques généraux et amiraux.

Quant à nous, en Canada, nous savons maintenant pourquoi F. Sam Hughes, redoutable ministre de la Milice est parti pour l'Angleterre. Il va s'initier aux mystères de la grande et petite guerre. Il va étudier, sur le vif, chez les *Boyscouts Impériaux*, le secret de la *danse* et des *chants de guerre*. Il nous reviendra, armé au complet de tout ce qu'il faut pour être le *Grand Leader* des *Boyscouts anglo-canadiens*. C'est F. Colonel Sam Hughes qui le premier, aux camps *Boyscoutiques* et

futurs jouera le rôle fatiguant, mais éminemment *sporto-belliqueux*, de chasseur d'*Hippopotame* — aux applaudissements des *Tartarins* de Carcassonne et des *Ramolots* de Paris, — pendant que les pauvres *Boyscouts* seront astreints à scander, *boeriquement* :

"In voofoo !"

"Yah bô ! — Yah hô !"

"In voofoo !"

LUMEN.

LA LANGUE FRANÇAISE

DANS ONTARIO

M. l'abbé Myrand, curé de la paroisse Ste-Anne, dit une dépêche d'Ottawa aux journaux, a prononcé, dimanche, un sermon tout d'actualité et marqué au coin du plus pur patriotisme. Il a demandé à ses compatriotes de se grouper pour défendre leur langue, de lutter et de faire des sacrifices pour que le français continue à s'enseigner comme par le passé dans les écoles d'Ontario. L'heure de la lutte, dit-il, est arrivée, les Canadiens français ont besoin de se grouper plus que jamais pour la défense et le maintien de leurs droits, et plus ils seront instruits, plus ils seront forts pour la lutte, parce que leurs armes doivent être la parole et la plume. La grande question du jour qui agite tous les esprits est celle-ci : Doit-on maintenant continuer à enseigner le français dans nos écoles ? Voici la réponse et retenez-la bien, dit M. Myrand. Oui, certainement oui. Le français s'enseignera encore dans nos écoles et cela comme avant, et de la même manière qu'il s'enseignait avant.

M. le curé fait allusion ici, à l'état de chose qui existait avant que le gouvernement ontarien édicte ses lois arbitraires et injustes, puis il ajoute :

"Il n'y a pas de compromis possible, nous sommes de la race française en Amérique, et nous nous souvenons de la vie militante de nos pères, et des pages glorieuses de notre Histoire. Quant à notre Langue et nos Institutions, que nous avons conservées jusqu'ici au prix des plus grands sacrifices, il n'y a pas de pouvoir pour nous les enlever, et ce n'est pas le gouvernement Whitney ou autres, qui réussira à bannir de nos écoles la belle langue française que nous avons commencée à balbutier sur les genoux de nos mères."

"Devant nos ennemis d'aujourd'hui après ce qu'ont enduré nos pères, allons-nous jeter le manche après la cognée ? Non, il faut lutter, et c'est aux persévérants que le succès final appartient. Et si nous ne sommes pas morts aujourd'hui, c'est parce que nos pères n'ont pas voulu mourir, et nous démontrerons comme eux, que nous voulons vivre, nous aussi."

Et M. le curé termine son sermon en indiquant clairement quelle attitude les Canadiens français d'Ontario doivent tenir pour assurer le maintien de leurs droits.

La Critique du Libéralisme, sommaire du 15 août 1912 : "Qu'est-ce que la foi ?" Emm. Barbier ; Le centenaire de Louis Veuillot, C. Lecigne ; Un nouveau Paroissien, St. de Holland ; L'abbé Lemire et la R. P. ; Les dieux ont soif, de M. Anatole France, Roger Duguet ; "Renouveau, renaissance catholique ?"

Mort d'un défenseur de l'Eglise

Le correspondant romain de l'*Action Sociale* annonce, la mort du R. P. Zocchi, S. J., un des plus intrépides défenseurs de l'Eglise dans la presse italienne.

Le P. Gaetan Zocchi, dit notre confrère, était né en 1846, à Cardano al Campo. Il fut pendant un certain temps rédacteur de la *Civiltà Cattolica* et ensuite celui de la *Difesa* de Venise; orateur brillant, il se distingua aussi par une série d'œuvres et d'écrits en défense des droits de l'Eglise et contre ses erreurs. L'*Osservatore Romano* déplore la perte que cause à l'Eglise sa mort inattendue et s'exprime de la sorte : "Indulgent envers les personnes, il était sans pitié envers toute forme d'erreur ; il était antimoderniste en politique ; son sujet préféré était la lutte pour les droits politico religieux de la Papauté, et la mort l'a surpris au moment qu'il a achevé sa dernière œuvre sur la même matière."

Le sacre de Mgr Gauthier

S. G. Mgr Gauthier, évêque de Philadelphie, le nouvel auxiliaire de Montréal a reçu samedi dernier la consécration épiscopale des mains de S. G. Mgr Bruchési.

La cérémonie fut très solennelle.

Le sermon de circonstance a été prononcé par le R. P. Hage, dominicain.

Le diocèse de Montréal est un des plus grands diocèses.

"D'après les plus récentes statistiques, dit un journal de la métropole, on ne compte pas moins d'un demi-million de catholiques aujourd'hui dans l'archidiocèse de Montréal. Ce demi-million de catholiques est distribué entre 150 paroisses, dont plus de 60 dans la seule ville de Montréal. Sept cent cinquante prêtres, séculiers et réguliers, desservent cet immense troupeau. Nous comptons 164 églises et chapelles publiques, sans parler des chapelles de communautés, 72 hôpitaux, asiles et orphelinats, 731 écoles et couvents, 8 collèges classiques, 2 séminaires et une université."

IL DESCEND DU BANC

Les journaux annoncent que M. Amedée Geoffrion, député de Verchères à la législature de Québec a été nommé recorder à Montréal. Il remplacera M. F. X. Dupuis.

On sait que dans sa brochure sur l'*Emancipation*, J.-A. Lemieux prétendait que ce dernier avait appartenu à la Loge.

Des journaux demandèrent même sa démission.

Revue Internationale des Sociétés Secrètes, sommaire du 15 août 1912 : Juifs et Franc-Maçons, La Tactique du Ménéage, Jean Berger ; Le déisme de Pike et de la Haute Maçonnerie anglaise en Amérique, L. Hacault ; Observations sur la filiation des sectes, A. R. Miloué ; Pourquoi la Franc-Maçonnerie est-elle au-dessus des lois ? La question de sa dissolution posée en 1795, Albert Monnot ; Sommaires et Analyses, D. Albrecht ; Index documentaire, A. Martigue ; Bibliographie Maçonnerie du F. Peters-Baertson.

Le Pape et la barbarie

Le Pape, le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre s'est empressé de protester solennellement au nom de l'Eglise contre la barbarie que des exploiters anglais exercent au Pérou contre les pauvres indiens.

La Semaine religieuse de Cambrai commente la belle lettre de Pie X et raconte les cruautés commises au Pérou :

N. S. P. le Pape rappelle d'abord les efforts faits par l'Eglise, et en particulier par Benoît XIV, pour obtenir l'abolition de l'esclavage en ces pays.

Puis il s'élève avec véhémence contre les atrocités aujourd'hui encore commises et signalées par des témoins dignes de foi, et surtout par les diverses autorités ecclésiastiques locales.

L'Encyclique reconnaît les efforts des pouvoirs civils des divers Etats pour y apporter remède, mais efforts impuissants et qui ont besoin du concours de l'Eglise.

Le Pape exhorte donc les évêques à étudier et à créer tout ce qui peut concourir au but et ajoute que, confiant dans la bonne volonté des pouvoirs publics, le Saint-Siège multipliera les missions pouvant offrir refuge et assistance.

L'Encyclique termine en condamnant comme coupables d'un énorme péché tous les persécuteurs des Indiens. Ils commettent des actes contraires aux lois divines et naturelles, et il réserve l'absolution de telles fautes aux évêques diocésains.

Le Pape compte que l'Eglise aura, pour porter remède à ces crimes et à ces maux, la coopération active des gouvernants.

Cette marque éclatante de la commisération que le Pape éprouve pour les malheureux Indiens produira certainement dans toute l'Amérique une vive impression.

Vraiment, les faits révélés par les rapports consulaires anglais qui viennent d'être communiqués au Parlement, révoltent les consciences. Il s'agit surtout d'atrocités commises par les agents de la *Peruvian Amazon Company*, société anglaise qui se livre à la culture du caoutchouc. Une enquête approfondie a été faite par sir Roger Casement, conseiller général à Lima.

Certains de ces employés ont fait sauter la cervelle à des enfants indigènes ; des femmes et des enfants ont été flagellés jusqu'à ce que la mort s'ensuivit. Plus de 90% de la population indigène portent des traces de coups de fouet anciens.

En douze ans, 30,000 personnes au moins ont été massacrées ou sont mortes de faim par le fait de leurs bourreaux.

D'autres faits plus révoltants encore, et qu'il nous répugne de reproduire, abondent dans le rapport de sir Roger Casement.

Le ministre des Affaires Etrangères d'Angleterre s'est mis en correspondance avec les gouvernements péruvien et américain pour la répression de ces atrocités : mais on n'a pu aboutir à rien de pratique ; alors, ne voyant aucun moyen d'agir efficacement, sir Edouard Grey a publié la correspondance pour agiter l'opinion publique.

Il aura obtenu du moins la retentissante manifestation du Pape qui attirera une fois de plus au Siège Pontifical les remerciements du monde chrétien.

S. S. Pie X a demandé au ministre plénipotentiaire du Pérou auprès du Saint-Siège des détails sur les faits horribles qui lui étaient signalés, et le ministre lui a déclaré que l'opinion publique péruvienne était persuadée qu'ils

n'auraient pu se produire si des missions catholiques s'étaient trouvées dans ces régions. Le représentant du gouvernement du Pérou a demandé l'envoi des missions. Le Pape a donné ordre immédiatement à la *Propaganda Fide* de prendre les dispositions nécessaires et de s'entendre avec le gouvernement péruvien.

Plusieurs missionnaires seront envoyés là-bas. La mission sera probablement confiée aux Salésiens, qui en ont déjà fait la demande.

La vraie solution

Sous ce titre M. Jean Rivard dans le *Bien Public* applaudit à la nouvelle que le gouvernement songerait à nommer sénateur M. Alphonse Desjardins, un ami du peuple, le fondateur des Caisses Populaires au Canada.

Il écrit :

" En appelant le distingué fondateur de nos Caisses Populaires à siéger parmi les sénateurs, le gouvernement ferait une excellente nomination, et rendrait un service signalé à la classe populaire de la province de Québec et du Canada tout entier.

M. Desjardins aime le peuple comme il aime son pays, mais il hait la réclame. Son nom et son œuvre étaient familiers à plusieurs des meilleurs économistes des deux mondes avant d'être connus chez nous. Il s'est préparé par de longues années d'un travail obscur et de patientes recherches à son rôle d'initiateur du mouvement coopératif en ce pays. L'œuvre des Caisses Populaires, dont le succès s'affirme jusqu'au sein de la république voisine, lui assure d'ores et déjà en Amérique une renommée égale à celle de ses devanciers européens, Durand en France, Raffeisen et Schulze-Delitzsh en Allemagne.

Est-ce qu'un homme de cette valeur ne ferait pas bonne figure au milieu de nos sénateurs ? Et le gouvernement ne s'honorerait-il pas de récompenser un si bon serviteur du peuple en lui donnant place dans les conseils de la nation ?

Il y a, du reste, d'autres raisons qui militent en faveur de notre proposition. Des ministres et des députés ont prôné, à diverses reprises depuis un an surtout, la nécessité de multiplier les encouragements à l'agriculture. Si nous ne faisons pas erreur, cela figurerait au programme du parti conservateur aux élections générales de 1911. On parlait d'augmenter les subsides, de subventionner les sociétés agricoles, d'établir en grand nombre des fermes-écoles, etc. C'est fort bien. Mais ce qui serait encore mieux, à notre avis, ce serait d'apprendre aux travailleurs de la terre quels avantages ils peuvent retirer de la coopération et quels sont les moyens de l'organiser. Qu'on le veuille ou non, la coopération est le régime économique de l'avenir, spécialement dans le domaine de l'industrie agricole. C'est par la coopération que l'agriculteur apprendra à rendre son travail plus rémunérateur en perfectionnant ses méthodes, en pratiquant davantage l'épargne et le crédit productif, en supprimant les intermédiaires qui spéculent sur son manque de ressources et son isolement. C'est la coopération qui tiendra en échec les facteurs de l'augmentation du coût de la vie, attachera plus fortement le paysan à son sol, et enrayera le fléau menaçant de la désertion des campagnes.

Or, la Caisse Populaire, telle que l'a conçue M. Desjardins, est l'organisme coopératif qui répond le mieux aux besoins actuels de notre peuple agricole. En même temps qu'elle transforme son épargne en crédit et lui permet

d'améliorer ses méthodes de culture, elle l'initie aux secrets du régime coopératif, lui révèle les avantages qu'il peut en tirer, et le rend apte à s'en servir partout où cela lui est utile. La Caisse Populaire se trouve être une école où le peuple fait son éducation au point de vue coopératif. Après la Caisse Populaire naissent tout naturellement les syndicats agricoles, les laïteries coopératives, les mutualités professionnelles, etc. On ne peut rendre de meilleur service à nos agriculteurs que de leur ouvrir de telles écoles et de leur en faciliter l'accès.

Voilà pourquoi nous demandons aux pouvoirs publics de s'intéresser à l'œuvre de M. Desjardins. M. Desjardins s'est fait l'apôtre des Caisses Populaires. Il a consacré à cette cause vingt-cinq ans de sa vie. Depuis plusieurs années, il poursuit une active campagne de propagande qui fait beaucoup de bien aux autres, mais ne lui rapporte rien. Il se dévoue gratuitement, et n'a pas l'air de regretter ce qu'il regrette, c'est de ne pouvoir pas donner tout son temps à ses Caisses. On le réclame partout à la fois. On doit souvent l'attendre un an, deux ans même, pour faire une fondation. Il lui faudrait être à l'œuvre douze mois par année."

Les Etats-Unis et le canal de Panama

Le président Taft a signé la loi relative à l'administration du canal de Panama.

On sait qu'il y a dans cette loi une clause exemptant les navires américains de payer un droit de passage.

Les journaux étrangers, surtout ceux d'Angleterre font entendre des protestations.

On a parlé même de complications internationales.

Le litige sera soumis, dit-on, au tribunal de la Haye.

Le gouvernement américain ne semble pas encore être pris de peur ; il sait ce que valent les protestations de la presse anglaise.

Dans le *Devoir* M. Bourassa rappelle une grosse vérité historique à cette occasion :

" On peut être assuré que tout ce tintamarre au sujet de la dernière frasque du Congrès et du gouvernement américain se terminera, comme tous les imbroglios anglo-américains, aux dépens du Canada ; — puisque, en effet, c'est le commerce maritime du Canada qui souffrira le plus du régime de faveur fait aux navires américains.

Il y a près de dix ans, j'écrivais ceci dans une revue de Londres :

" A tort ou à raison, nous croyons qu'afin d'éviter une telle calamité (une guerre avec les Etats-Unis), la Grande Bretagne est prête à sacrifier tous ses droits en Amérique. Les sentiments et la politique du peuple anglais devront subir une transformation complète avant que le Canada puisse compter sur les forces de l'Empire pour le défendre contre les Etats-Unis."

Il ne s'est rien passé, depuis, qui me porte à modifier ce jugement, et il est peu probable que la tempête soulevée par la presse anglaise et canadienne autour de la législation américaine sur le canal de Panama, marque le commencement de la " transformation " de la politique anglaise à l'égard des Etats-Unis. Ou je me trompe fort, ou " le glorieux empire sur lequel le soleil ne se couche jamais " va digérer la taloche du Président Taft, comme il a

enduré le soufflet du Président Cleveland, lors de l'affaire du Vénézuéla. Les autorités impériales vont sacrifier les intérêts britanniques et canadiens sauvegardés par le traité Hay-Panncofote, comme elles ont sacrifié le territoire du Maine, celui de l'Ohio, les pêcheries de l'Atlantique, les frontières de l'Alaska et les avantages du traité Clayton-Bulwer."

Congrès d'Action Sociale

Un grand congrès diocésain d'action sociale catholique se tient actuellement aux Trois-Rivières.

Ces congrès diocésains sont destinés à organiser chez nous l'action sociale sur le terrain catholique.

C'est un pas vers l'union des forces catholiques pour l'action.

Celui des Trois-Rivières promet de remporter un succès pratique.

" Les quatre questions à l'étude, dit le *Bien Public*, sont de celles dont l'importance n'échappe à personne. Les ravages de l'intempérance ont aujourd'hui atteint de telles proportions, qu'il est plus que temps d'enrayer le fléau.

Dans le combat qu'il s'agit pour nous de livrer au terrible mal, il importe d'organiser nos forces, et d'obtenir de tous les cœurs généreux un travail d'ensemble qui assurera le succès.

La tuberculose qui moissonne chaque année plus de 11,000 canadiens et qui nous enlève dans la seule province de Québec trois mille personnes, devient un autre angoissant problème qu'il s'agit de regarder en face et de résoudre sans tarder. Pour enrayer le fléau nous devons vulgariser les moyens préventifs et les moyens curatifs, enseigner aux masses à vivre selon les lois de l'hygiène, faire l'éducation du peuple par l'enseignement à l'école, les conférences populaires, le journal et autres moyens de propagande. La fondation de dispensaires antituberculeux s'impose, comme aussi l'hospitalisation des tuberculeux avancés.

Les œuvres économiques feront aussi l'objet de l'étude des congressistes. Ces œuvres destinées à améliorer la condition matérielle et morale des classes laborieuses intéressent de plus en plus les sociologues chrétiens. Les coopératives et la mutualité sont appelées à produire ici un grand bien, et le congrès avisera aux meilleurs moyens à prendre pour en assurer le succès. Finalement la bonne presse, médium par excellence de toutes les œuvres économiques et d'Action Sociale Catholique sera l'objet d'une particulière attention de la part du Congrès."

Si tous les amis de notre journal nous faisaient parvenir, cette année, un nouvel abonnement à \$1.00, nous augmenterions vite notre circulation et notre influence.

M. Gustave Grenier, greffier du Conseil Exécutif de la Province de Québec, est décédé à l'âge de 65 ans.

Demandez *Un cas de sorcellerie ou Le diable est aux vaches* ; par la malle 8 sous. *La Propagande des Bons Livres*, bureaux de la Vérité.

La Sainte Vierge d'après l'Evangile, ouvrage canadien fort instructif à propager. Véritable catéchisme de la dévotion à Marie. Nouvelle édition 10 c. franco à *La Propagande des Bons Livres*, Bureaux de la Vérité.

Tous ceux qui s'occupent des œuvres économiques doivent lire le *Catéchisme des Caisses Populaires* de J.P. LeFranc.

LE CENTENAIRE De Louis Veillot

(1813-1913)

(Suite.)

A quelque temps de là, on sent que les mains,—sinon les cœurs—commencent de se séparer. Des complots se tramant contre l'*Univers*, et l'on n'est pas peu surpris de trouver le nom de Montalembert sur la liste des conjurés. Il voisine avec un autre, hier encore à demi-inconnu, M. l'abbé Dupanloup. Ils sont cinq. Ils viennent de découvrir tout d'un coup que Louis Veillot a besoin d'un guide, d'un frein, qu'il est trop violent, qu'il compromet la cause dont la veille, il était le plus sage et le plus intrépide défenseur. Ils sont cinq en 1845, ils seront légion en 1850. L'armée catholique est divisée; il y aura l'aile droite et il y aura l'aile gauche. Il y aura l'aile droite avec L. Veillot, Mgr Pie, Mgr Parisi, Mgr Gerbet, vingt autres; il y aura l'aile gauche avec Montalembert, Mgr Dupanloup, de Falloux, Lacordaire,... je ne nomme que les chefs. Il y aura l'aile droite des catholiques romains et il y aura l'aile gauche des catholiques libéraux. Deux politiques, deux doctrines sont en présence; tous les efforts seront vains pour les rapprocher et les unifier.

Deux politiques d'abord.—J'ai déjà indiqué la politique des catholiques libéraux. Il est difficile de définir le catholique libéral. Il est infiniment divers, souple, in saisissable. Une image d'enfance me revient toujours à l'esprit, quand il s'agit de fixer la figure du catholique libéral. Je revois un personnage de cirque forain que des agents de police tentent d'arrêter; ils s'imaginent le tenir, mais il leur glisse entre les mains, leur laissant comme souvenir une demi-douzaine de jaquettes et autant de gilets. Cette comparaison n'a qu'un défaut: elle manque d'élégance, et tout ce qui n'est pas d'une souveraine élégance ne convient qu'à moitié au catholique libéral. D'un individu à un autre, il se transforme et se modifie. Il n'est même pas constant avec lui-même, et je défie le plus subtil des psychologues d'enfermer en une formule rigoureuse un Falloux ou un Dupanloup.

Il se reconnaît au moins à ce premier signe qu'il est un politique, c'est-à-dire l'homme des combinaisons et des négociations. Toutes choses pour lui sont affaire d'arrangement et de traitée. Avec des concessions réciproques, il y a toujours moyen de s'entendre. Vous lui dites qu'il y a des principes engagés et qu'en général le principe est quelque chose de rigoureux et d'inflexible. Il ne nie pas le principe; seulement vous ne lui ferez jamais admettre qu'avec les principes, aussi bien qu'avec le ciel il n'y ait des accommodements possibles. Le catholique libéral est peu fait pour la guerre à outrance; il n'est à son aise que dans les antichambres où l'on fait queue, autour des tapis verts où l'on discute des marchés et où l'on signe des contrats. Il est très doux, sinon très humble, de cœur. Il a l'âme vaste, hospitalière, pacifique; la seule arme qu'il croie bénie de Dieu est ce rameau d'olivier que la blanche colombe biblique portait par-dessus les eaux du déluge. Le vrai catholique libéral, ce n'est pas Montalembert. Celui-ci est un chevalier, armé de pied en cap, loyal, franc, généreux. Il aime la bataille, le cliquetis des épées tendues et le bruit que fait le vent dans les drapeaux déployés. Sa parole est acerbe; il est cinglant, il est même sanglant. Il a le paradoxe libéral dans la tête, il n'a pas le tempérament du libéral. Je le

dirai bientôt: Veillot l'a aimé plus que tous les autres. Il l'a espéré, il l'a attendu; il l'a invité à l'oubli des torts mutuels, au pardon à l'étreinte fraternelle. C'est qu'il se sentait toujours proche de lui par les mêmes ardeurs combatives, la même énergie et la même noblesse militante.

Le libéral type, le spécimen complet de l'espèce est plutôt M. de Falloux. Il n'y a peut-être qu'un seul geste vraiment belliqueux dans la carrière de M. de Falloux. Il était écolier à Paris au lycée Bourbon. Son voisin de classe eut un jour l'audace de rire en le voyant égrener son chapelet. Le petit Falloux prit son encrier et le jeta à la face du mal appris. Il avait épuisé en une riposte un peu prompte toutes ses énergies belliqueuses. Cet encrier, A. de Falloux va le ramener pieusement; il le gardera pour écrire ses *Mémoires* et pour maculer de gouttelettes corrosives la figure et le souvenir de ses adversaires. Un de Falloux ne se compromet point dans les bagarres. Il en a bien eu l'envie, un jour. "Le rêve de ma jeunesse,—écrivit-il dans les *Mémoires d'un royaliste*,—a été de mourir pour mon roi, à l'ombre d'un buisson vendéen." Mais les buissons vendéens sont des buissons ardents, et il n'est pas de ceux qui se déchaussent pour aborder les buissons qui flambent. Il ajoute donc: "Je me trouvais à l'écart, contre mon attente et contre mon gré." M. de Falloux sera bientôt le plus brillant des négociateurs, quelque chose comme le parfait notaire du parti catholique. Il ne sera jamais ce qu'on appelle un soldat.

Mais je m'attarde et je m'efforce inutilement. Le portrait de M. de Falloux a été fait par Veillot lui-même; il est complet, et, derrière cette figure énigmatique, on aperçoit vingt silhouettes de catholiques libéraux. Il est donc plus simple de citer: "Nul homme né en beau chemin n'eut davantage la facilité de marcher vite et noblement. Il a de l'esprit, du courage, une parole fine et claire; il écrit très bien lorsqu'il s'y met, et il a le moyen de ne pas improviser. Il sait prendre son temps; il est engageant et persévérant; il est riche. Ce que la nature lui refuse, il l'obtient par artifice et patience. Avant d'être, il eut des préneurs; avant d'écrire, il fit des livres vantés; les gens qui aiment que l'on se compromette l'applaudirent pour des œuvres qui ne le compromettaient pas; il entra de bonne heure et comme chez lui dans la vie politique, sur le dos de ceux qu'il semblait pousser. Il discerna et mit en réserve des pierres roulantes dont il pourrait plus tard se faire des piédestaux. La fleur de lis lui servit de recommandation pour s'introduire chez l'aigle et de passeport pour aller au coq; la croix ne lui nuisit point auprès de M. Thiers: et, ce qui montre combien l'homme est fort, ni l'aigle, ni le coq, ni M. Thiers ne lui nuisirent auprès de la fleur de lis et de la croix. Il sut monter avec agilité, descendre avec prudence, n'être nulle part, demeurer partout. Mais voici la merveille: tant de qualités naturelles et tant de qualités acquises, après vingt-cinq années d'exercices, n'ont su lui faire que la figure d'un intrigant."

Et maintenant voyez-vous Veillot à côté de Falloux et des grands chefs libéraux? C'est un plébéien d'abord. Il ne faut jamais l'oublier. C'est un plébéien égaré dans un état-major d'hommes du monde, toujours affables et souriants. Il écrit une fois à Mme de Montaulnin: "Le château d'Époisses est à deux lieues de mon lieu d'origine, un village qu'on appelle Austrude. C'est là que mes illustres ancêtres, plus heureux que moi, ont gardé les vaches. Comme on connaît peu les aventures de leur temps, il est probable que j'ai une belle suite de

grandes-pères dans la poussière du petit cimetière qui entoure la pauvre petite église. Les mêmes grands-pères ont dû s'aventurer aux environs, à la suite de leurs bestiaux. J'aime à croire qu'il y en avait quelques-uns dans l'auditoire de saint Bernard, lorsqu'il a prêché la croisade, pas bien loin de leur chaumière, à Vézelay, que j'ai vu aussi... c'est pourquoi je rédige l'*Univers* et suis votre ami Hélas! madame, il faut au moins cela pour me consoler de n'être pas un de mes pères." Il est évident que M. de Falloux devait trouver bien peu gentilhomme un écrivain dont les aïeux n'avaient jamais porté d'autre sceptre que la houlette du berger. Et Veillot avait hérité de la bonne et simple stratégie de ces pasteurs. "Allons sur les bords du fleuve,—écrivait-il à son frère,—ramassons-y cinq cailloux luisants et courons vers Goliath, nos cailloux dans la panetière et la fronde à la main." Le berger David n'avait point négocié avec le géant philistin; il manquait de l'esprit politique. L. Veillot n'en avait pas davantage. Il se vantait d'ailleurs d'ignorer l'art des longs discours pour ne rien dire, des choses enveloppées et déguisées. Et il ajoutait avec une superbe insouciance, dans une lettre au doux et pacifique M. Foisset: "Ce que j'ai de trop, je tremble qu'on ne l'ait pas assez. Je suis trop ignorant pour n'avoir pas de violence; il leur manque du sang, de la haine contre une société où ils ont leur place, et dont les velours et les dentelles les empêchent de voir les plaies et de sentir les corruptions. Ils ignorent ce qui se passe dans la rue, ils n'y ont jamais mis les pieds; moi, j'en viens, j'y suis né, et, pour tout dire, j'y demeure encore. Eh bien! Dieu me dirait: "Ces institutions, ces arts, cette civilisation, je vais tout réduire en poudre", je me prosternerai et je n'userais de mon droit de prière que pour lui demander de sauver les âmes." Peut-être lui arrivait-il d'exagérer, d'obéir trop facilement à sa fougue, de ne point garder dans la polémique contre les ennemis de Dieu cette parfaite courtoisie dont ceux-ci du reste ne se piquaient point. Mais que voulez-vous? "Je suis un travailleur toujours en plein combat,—répondait-il,—je charge et je bourre mon fusil à la hâte: est-il étonnant qu'il crache un peu?" Oui, son fusil crachait un peu, et même beaucoup, et quand on le lui faisait remarquer avec trop d'insistance, il ripostait: "Ne vous souvient-il pas de ce propos du bon Joinville qui, voyant les musulmans insulter le camp chrétien, disait à un sien compagnon: *Mon ami fongons un peu sur cette chiennaille?* Mais qu'étaient ces musulmans en comparaison de la bande infâme pour laquelle vous criez merci? Point de merci, jour de Dieu! Je sens les éperons qui me poussent d'eux-mêmes aux talons; mon cheval hennit, mon sabre frémit dans le fourreau. Fongons sur la chiennaille! Mieux vaut périr, que de voir sans la souffleter la face insolente de l'impudique et du menteur!" —Fongons sur la chiennaille! disait Veillot. Falloux répondait: "Négocions avec la chiennaille!" Ces deux hommes ne pouvaient pas s'entendre.

— "Mais à ce compte" — dirait-on. — L. Veillot n'entrera jamais à l'Académie française! C'est vrai, et il a regardé bien en face ce douloureux sacrifice, et il a répondu: "Il est sans doute bon que des catholiques entrent à l'Académie; il est bon aussi que d'autres catholiques qui n'y sont point portés, n'y entrent pas. Tous les libéraux, à la file indienne, franchissaient la sublimite porte. Ils honoraient l'Église, certes, en l'associant à leur gloire; mais l'épée à la poignée de nacre ne se prend guère que lorsqu'on a mis l'autre au fourreau. Veillot le savait et que les anges exterminateurs sont de mauvais candidats à l'Académie française! L'homme de grand talent qui

dit pacifiquement de belles choses ne lui semblait pas l'homme nécessaire. Il n'en démordra jamais. L'autre jour, en lisant le généreux panégyrique de M. de Vogüé par le comte A. de Mun, je me souvenais d'une lettre adressée par Veillot en 1876 à ce capitaine de cuirassiers qui avait déjà l'éloquence académique. Il lui écrivait: "Homme de bien et bien disant, vous l'êtes; mais l'idéal de Cicéron ne doit suffire ni à vous ni à nous. Il faut aller plus outre. Dans le discours d'un orateur en uniforme, il faut du sabre ou tout au moins du fourreau. Hier, je n'en ai pas trouvé assez. C'est le sabre qui fait valoir l'épaulette. L'auditoire est déconcerté lorsqu'au lieu d'un estafilade il emporte une bénédiction... Si votre éloquence n'a pas un cachet de caserne, lequel peut et doit être un cachet de suprême distinction, elle ne sera qu'une balle et honnête fille à marier, ce que n'était point Jeanne d'Arc. Il manque le plus beau des gestes au soldat orateur qui ne dégage pas... Dégagez, sabrez, empoignez! C'est ce que ce bon Dieu a voulu de vous en vous donnant l'éloquence et en vous faisant dragon. Il faut qu'en vous écoutant on sente la nécessité de se rendre pour n'être pas fusillé, parce que vous demanderez à la force ce que vous n'obtiendrez pas de l'amour... Un coup de sabre à propos est une très belle aumône, une très grande charité". Il terminait par ce mot d'ordre audacieux: "Soyez, comte saint Louis, de ces martyrs qui ne craignent point de donner la mort". Je suppose avec effroi que M. de Mun ait pris au pied de la lettre les conseils de L. Veillot, il est très certain qu'il ne serait point de l'Académie française! Il y aurait, de ce fait, un grand vide sous la coupole, dans notre cœur, et peut-être même dans le cœur de M. le comte A. de Mun...

— "Très bien! — ajoutera quelqu'un, — mais la violence ne convertit pas les âmes". Et Veillot riposte: "Ce n'est pas à cela que je m'attache; je m'attache à réveiller, à encourager, à convertir les fidèles, à les faire marcher au combat, à les y engager même malgré eux. Et toutes les fois que j'en vois sortir un de sa torpeur, si j'y ai pu contribuer pour quelque chose, je m'en applaudis comme d'un grand succès, car j'ai fait d'une statue un homme, j'ai ouvert une bouche fermée, j'ai armé et rendu viril un bras indolent. Celui-là fera des œuvres qui convertiront des impies". Il a peut-être exagéré parfois, non pas dans son goût pour la méthode offensive, mais dans la répulsion que lui inspirait la méthode de douceur et de charité. On le souhaiterait plus juste, moins acerbe, dans ses rencontres avec Ozanam. L'Apôtre disait, en parlant des dons variés de la grâce: "*Alius quidem sic, alius autem sic*." L. Veillot entraînait difficilement dans ces distinctions et cette diversité. Il avait vu, comme il disait, "la France cracher sur l'Église"; à cette insulte il ne voyait qu'une réponse possible et il la donna sans parcimonie. Il eut raison; mais d'autres n'avaient point tort d'être plus indulgents. Il n'est pas défendu d'applaudir en même temps aux prouesses belliqueuses de Veillot et aux miracles de la charité d'Ozanam. Il y a plus d'une tactique légitime dans l'armée des apôtres. Veillot avait choisi la première; et, quand Ozanam l'accusait de décourager les conversions et les convertisseurs, il répondait: "Nous voulons bien que les blasphémateurs sauvent leur âme, mais nous ne voulons pas qu'en attendant ils en perdent d'autres; et si nous ne pouvons leur arracher nos frères sans leur inspirer une haine éternelle contre le nom chrétien, nous en sommes bien fâchés. Il importe sans doute qu'ils se sauvent, mais il importe aussi qu'ils cessent de nous perdre. Leur âme n'en vaut pas deux, et encore moins en vaut-elle cent

ou mille. Nous voudrions d'ailleurs avoir, au point de vue de l'éternité, quel tort nous leur faisons en les empêchant d'augmenter la somme du mal qu'ils auraient commis... Nous comptons par centaines leurs victimes, et dans nos âmes mêmes s'agite un reste de leurs poisons ! Notre affaire est de leur échapper aujourd'hui." Il eût été facile de s'entendre ; pour cela il ne fallait point commencer les homélies sur la charité par des agressions contre le vengeur de l'Eglise ; il ne fallait point l'accuser de "présenter la vérité aux hommes, non par le côté qui les attire, mais par celui qui les repousse", et d'"ameuter les passions des croyants". Ozanam se trompait sur les devoirs du soldat catholique ; Veillot sur la nécessité d'une stratégie unique dans la défense religieuse.

— "Vous parlez d'or, — réclame un grincheux, — mais n'empêche que vous faites une mauvaise besogne. Votre politique de principe et d'intransigeance n'aboutit à rien". Ceci est plus grave et nous oblige à confronter l'action de Veillot et l'action des libéraux dans la question de la liberté de l'enseignement. En 1849, au moment où M. de Falloux reçoit le portefeuille de l'Instruction publique, la campagne pour la liberté touche à sa fin. Mgr Parisis, Montalembert, Veillot, ont entretenu dans le pays une sorte d'agitation permanente qui promet bien de ne s'apaiser que dans la victoire du droit. Il semble maintenant que la bataille est à peu près gagnée. La Révolution de 1848 a créé dans les esprits une profonde anxiété. Il y a tant de ruines sur le sol, tant de sang sur le pavé, tant de haines dans les âmes que les dilettantes de l'impérialisme se sentent troublés en eux-mêmes. V. Cousin rencontre de Remusat et lui crie dans le ton et avec le geste des mélodrames : "Courons nous jeter dans les bras des évêques ; eux seuls peuvent nous sauver aujourd'hui". Thiers écrit, le 2 mai 1848 : "Quant à la liberté d'enseignement, je suis changé ! Je le suis, non par une révolution dans mes convictions, mais par une révolution dans l'état social... L'Université est tombée aux mains des phalanstériens... Je porte ma haine et ma chaleur de résistance là où est aujourd'hui l'ennemi. Cet ennemi, c'est la démagogie et je ne lui livrerai pas le dernier débris de l'ordre social". Louis Napoléon a écrit dans sa proclamation à ses concitoyens : "La protection de la religion entraîne comme conséquence la liberté d'enseignement". Donc la victoire paraît toute proche ; les adversaires d'hier sont des alliés aujourd'hui. — Or, que demandaient les catholiques ? que voulaient les évêques ? quel était le programme de L. Veillot ? Il ne s'agissait point de créer un nouveau monopole, le monopole catholique à côté du monopole universitaire. Un acte collectif des évêques de la province de Lyon concluait par cette formule : "Nous réclamons la vraie liberté d'enseignement, c'est-à-dire la faculté accordée à tous d'avoir sous la surveillance de l'Etat des écoles absolument indépendantes des écoles de l'Université". On veut donc une loi de liberté. Plus d'entraves, plus de servitude ! Le droit pour la vérité d'avoir ses chaires, ses maîtres, ses écoles, son rayonnement libre et nécessaire !...

Alors M. de Falloux prend le pouvoir. La minute est solennelle. Que va faire cet homme qui est le mandataire des espérances communes, l'héritier de quinze années de luttes, de sacrifices, de ce grand et beau rêve qui a inspiré et soutenu l'effort des catholiques de France ? L. Veillot le connaît et ne se fie pas à lui. Il le voit constamment sa commission et en écarter tous ceux qui, autour de la table, auraient osé affirmer des principes. Il le voit appeler à lui toute la prélature universitaire et quelques catholiques

dont on sait déjà les dispositions au baiser Lamourette. Il assiste de loin, attristé et déçu, à ce petit concile, où les principes sont condamnés à rester à la porte. Sa voix s'élève, dans le tumulte de la mêlée, seraine et douloureuse à la fois, comme la protestation du droit méconnu et des consciences indomptables. Il écrit le 28 juin 1849 : "Qu'avons-nous demandé toujours et unanimement ? — La liberté ! Que nous offre le projet ? Une faïble part du monopole ! Le projet organise et fortifie le monopole ; il n'institue pas la liberté... L'Université gouverne les établissements libres, autorise les livres et les méthodes, confère les grades. Dans la vaste enceinte du monopole, on trace un petit enclos dominé de toutes parts. On y place des sentinelles universitaires, une douane à l'entrée pour les livres, une douane à l'entrée pour les examens ; on y envoie des inspecteurs et on nous dit : Plantez là un drapeau : c'est le terrain libre".

Etait-ce bien la peine en vérité d'avoir si longtemps combattu, encouru l'amende, accepté la prison, pour ne conquérir en fin de bataille que juste l'espace nécessaire pour planter un simili-drapeau ? Les libéraux chantaient victoire, L. Veillot se lamentait.

Et la loi est votée. Etrange dénouement qui équivaut à un étrange mariage ! La loi Falloux consacre les noces de l'Eglise et de l'Université ; elle aboutit à un contrat bizarre où l'Université n'abandonne presque rien de ses privilèges, où l'Eglise se résigne à une tutelle ombreuse. Thiers se frotte les mains et écrit aux universitaires chagrins : "Le projet laisse à l'Université la juridiction, la collation des grades, l'inspection, le gouvernement tout entier de l'enseignement". Ainsi, si tout cela est vrai, que voulez-vous que dise L. Veillot ? Il proteste une dernière fois ; son article du 16 mars 1850 a des accents de poignante élégie. "Non, — dit-il, — non, cette liberté qu'on prétend nous donner, n'est pas la liberté, et surtout n'est pas la liberté que nous demandons pour nous et pour les autres ; ce n'est pas la liberté de la conscience, ce n'est pas la liberté de la famille, ce n'est pas la liberté de la commune, ce n'est pas la liberté de l'Eglise, ce n'est pas la liberté".

(A suivre.)

Retraites fermées à Ottawa

Trois retraites fermées ont eu lieu à Ottawa, récemment, au Scolasticat St Joseph, sous la direction des RR. PP. Oblats.

La première, du 26 au 30 juillet, a été faite pour les hommes de langue française ; elle a compté treize retraitants.

La seconde, pour les jeunes gens de langue française, a eu lieu du 2 au 6 août ; elle a compté 33 retraitants, la plupart membre de l'A. C. J. C., à savoir des cercles Duhamel, Sacré-Cœur, Lacordaire et de Masenod.

Enfin, une troisième retraite a eu lieu du 9 au 12 août pour les hommes et jeunes gens de langue anglaise. Ces trois retraites ont été suivies avec grande édification ; elles promettent des fruits consolants et sont d'heureux prémices pour l'œuvre des Retraites Fermées, à Ottawa, inaugurée en 1911 par une première retraite de l'A. C. J. C.

Des comités publics vont se former comme à Montréal et à Québec pour favoriser le progrès de cette œuvre essentielle à la formation d'une élite catholique et sociale.

Vie des Saints illustrées

Magnifique collection de vies de saints très bien illustrées en quinze volumes.

Chaque volume contient 104 vies et est solidement relié et doré sur tranche.

La collection \$12.50.

La Propagande des Bons Livres.

EN PASSANT

Procédés de L'avènement de Mgr Gauthier de Montréal fournit à la Revue Franco-Américaine l'occasion de rappeler un incident de la Convention des *Knights of Columbus* tenue à Québec en 1910.

A la grand'messe solennelle à la basilique deux sermons furent prononcés. Le premier orateur fut Mgr Fallon qui parla pendant trois quarts d'heure. Puis vient le tour du représentant des *K. of C.* de langue française, M. le chanoine Gauthier.

C'est alors que se produit l'incident en question.

Nous laissons parler notre confrère :

"M. le chanoine Gauthier, de Montréal, monte en chaire. "Au nom du Père et du Fils"... Il n'eut pas le temps d'achever son signe de croix qu'il se produit dans l'église une véritable détonation suivie d'une avalanche. Tous les Irlandais s'étaient levés et, bousculant les pauvres Canadiens qui voulaient entendre, sortaient des allées à pleines portes. J'ai compté à moi seul plus de cinq cents déserteurs qui défilèrent ainsi pendant un quart d'heure, c'est-à-dire pendant tout le sermon du chanoine.

Les bons Canadiens avaient écouté religieusement, debout, pendant quarante-cinq minutes, les... de Mgr Fallon. Mais subir—ne fût-ce qu'un quart d'heure, ne fût-ce qu'une minute—la parole française d'un Canadien français, c'était trop fort pour des chevaliers irlandais ; leur siège les brûlait. Plutôt manquer le reste de la messe que d'endurer pareil supplice."

Les bienfaits de la coopération A la Convention des Missionnaires agricoles M. Gigault, sous-ministre de l'Agriculture a parlé en faveur des coopératives

"M. Gigault, dit le *Journal d'Agriculture*, faisant allusion à la conférence de M. Chapais, relativement à la désertion des campagnes, il en arrive à la conclusion que pour l'enrayer, il faut fonder des sociétés coopératives. L'enseignement agricole est certes très utile, mais tant que nous nous en tiendrons à cela, nous piétinerons sur place. Le Danemark est le pays qui a le plus fait pour le progrès agricole en se couvrant de coopératives. En 1881, le Danemark exportait du beurre, des œufs, des viandes, du bacon pour 32,000 de couronnes ; grâce aux coopératives, il en exportait huit fois plus en 1909, ou pour 297 millions de couronnes. En 1881, l'élevage du porc y était, comme aujourd'hui, très considérable, mais souvent à l'automne, lorsque l'offre était considérable, le porc se vendait à très bas prix, ce que voyant les cultivateurs danois fondèrent des abattoirs coopératifs pour convertir le porc en viande fumée et réalisèrent de ce fait d'importants bénéfices. Trente-quatre de ces établissements existent aujourd'hui. Les danois ont rendu l'agriculture payante en l'industriali-

sant, en la commercialisant, notamment pour la vente du beurre."

Assimilateurs, lisez ! Nos braves assimilateurs du Canada et des Etats-Unis peuvent lire avec profit cet extrait du magistral discours de M. Lamy de l'Académie française au Congrès de Québec :

"Seule notre langue est restée : mais sa puissance n'a pas besoin d'autre puissance. Les affirmations de jadis faussaient les problèmes, au lieu de les résoudre. L'avantage des armes et la masse de la population ne confèrent à un peuple ni droit ni moyen d'imposer son langage. Si le nombre était un titre, l'avenir du monde serait de parler chinois. Si la victoire était une maîtresse d'école, l'Europe eût parlé français sous Napoléon, car dans les territoires où il dominait, il l'enseignait d'autorité, mais le vainqueur des rois fut tenu en échec par les enfants qui ne voulurent pas oublier la langue apprise de leur mère. Il n'y a pas à tenter de retoulement, il n'y a pas à espérer de substitution entre les langues. Dédaigner aucune d'elles, en souhaiter la destruction, est ignorer ce que toutes représentent de durable et de légitime. Elles sont les voix des patries, elles sont, pour chaque peuple, sa pensée sous la forme la plus naturelle à ses instincts, la synthèse de toutes les différences qui le distinguent de tous les autres peuples, la sûreté d'un rempart contre l'étranger. Tant que subsistera la diversité des races subsistera la diversité des langues. Mais les peuples, même les plus glorieux de leur autonomie, même les plus jaloux de leur qualité, ne vivent pas isolés. Ils ont besoin, fut-ce pour régler leurs conflits, de rapports les uns avec les autres. Certains intérêts sont internationaux. Enfin, il y a des vérités et des devoirs qui dominent les races, qui sont le bien ou la loi de tous les hommes. Or, pour que les hommes communiquent de peuple à peuple, pour qu'ils s'aident par les aptitudes de chaque race, à accroître le bien général, pour que le genre humain prenne conscience de son unité, il est besoin d'une langue commune. Cette langue, qui ne doit pas supprimer les langues nationales, doit s'ajouter à elles."

Le chant grégorien au Canada Lors de la convention des missionnaires agricoles tenue à Oka, le Chapitre de la Trappe a donné aux visiteurs une audition de chant grégorien sous la direction de Dom Vannier, bénédictin français en voyage au Canada.

"Dom Vannier, écrit le *Journal d'Agriculture* est un maître en chant grégorien. Aussi, le Révérend Père Abbé de la Trappe d'Oka n'a pas cru devoir faire un plus agréable plaisir à tous les missionnaires agricoles, ainsi qu'aux personnages présents, que de les inviter à une séance de chant grégorien donnée à la communauté, au monastère.

Cette séance a été présidée par le Très Révérend Père Abbé, ayant à sa droite M. Gigault, sous-ministre de l'Agriculture, et à sa gauche, le Révérend Père Dom Vannier, qui a exécuté et fait réciter par la communauté des RR. PP. Trappistes, plusieurs morceaux de chant grégorien, en donnant les règles d'une excellente exécution. Tout le monde a été enchanté d'entendre le digne collaborateur de Dom Pothier dans la réforme du chant liturgique."

La contagion du crime

Aux Etats-Unis la contagion du crime semble exister réellement :

« La théorie de la contagion des crimes, écrit un journal franco-américain, est admise aujourd'hui, les faits et les aveux des coupables en prouvent l'exactitude.

Il a été établi qu'au cours des dix dernières années il n'y a pas eu moins de 86,934 personnes assassinées aux Etats Unis.

Pendant cette période, 1,149 assassins seulement ont été condamnés à mort.

8,103 crimes ont été commis en 1909 qui n'ont amené l'exécution que de 107 individus.

En 1910, le nombre des crimes s'est élevé à 8,975, tandis que celui des exécutions capitales est descendu à 104. »

Poulailler Pratique

Notre ami M. J.-B. Plante, aviculteur, avait déjà publié le *Poulailler modèle*. Cet opuscule une fois épuisé, l'auteur a dû se rendre aux exigences de la situation et c'est ce qu'il fait en présentant aux amis de la poule, non pas une réimpression pure et simple, mais bien une édition neuve qui, à la fraîcheur de la nouveauté, associe beaucoup d'améliorations.

Le *Poulailler pratique* ne se montre pas moins modèle que son aîné en se tenant au cours du progrès : les aviculteurs qui habitent le Nord-Est de la province de Québec apprendront de lui comment, sous ce climat, ils peuvent loger leurs poules d'une manière à la fois confortable et économique. — UN AMATEUR.

Pour les économistes

Tous ceux qui s'intéressent aux questions et aux œuvres économiques doivent lire le *Petit catéchisme* de Lefranc sur les *Caisse Populaires*.

Ce petit traité, très méthodique, très clair et très pratique est destiné à obtenir un grand succès. C'est un ouvrage unique, indispensable à l'heure présente.

C'est aussi le premier ouvrage canadien d'économie pratique.

Nul doute qu'il va grandement contribuer à la diffusion des Caisse populaires.

On peut se procurer cet ouvrage à nos bureaux. 10 sous ; 12 sous par la poste.

La Lutte Antialcoolique

Tous les amis de la tempérance pourront se procurer le nouvel ouvrage antialcoolique du R. P. Doyon, O. P., à la *Propagande des Bons Livres*, à nos bureaux.

L'unité, cartonné en librairie 20 c. franco 25 c.

Relié toile, 25 c. en librairie et 30 c. franco.

Nous prions tous les retardataires de vouloir bien se mettre en règle avec l'administration.

Voulez-vous devenir un apôtre des Caisse Populaires, lisez et faites lire le *Catéchisme* de J. P. Lefranc. 10 sous en librairie ; 12 sous par la malle.

Guide des Serviteurs de Marie

L'auteur du *Guide des Serviteurs de Marie* a reçu au sujet de cette publication les félicitations des évêques qui expriment le désir de voir ce livre avoir sa place dans toutes les familles de leurs diocèses, afin d'y perpétuer la dévotion à la Sainte Vierge, une dévotion solide et éclairée, et d'avoir à leur disposition les meilleurs moyens de la bien pratiquer et d'obtenir les précieux avantages qui y sont attachés.

Se rappeler les adresses et les prix.

Adresses : M. l'abbé N. Cinq Mars, 2 rue Richelieu, Québec ; *Propagande des Bons Livres*, bureau de la *Vérité*, Montcalm-Ville, Québec ; M. le directeur du Foyer, l'*Action Sociale* rue Ste Anne, Québec.

Les librairies catholiques.

Prix : 30 cts l'exemplaire ; 37 cts par la malle ; 25 cts l'unité à la douzaine en s'adressant à l'auteur comme ci-dessus, 2 rue Richelieu, Québec.

BONNE NOUVELLE**Livres pour bibliothèques**

La *Propagande des Bons Livres* vient de recevoir un grand nombre de livres des principaux éditeurs catholiques de France et de Belgique.

C'est une excellente occasion d'organiser ou de compléter des bibliothèques paroissiales fort intéressantes et instructives, à bon marché. Il y a des séries de livres à 7 sous en montant.

S'adresser à la *Propagande des Bons Livres*, bureaux de la *Vérité*.

NOTRE DÛ

Nous envoyons actuellement des comptes à nos abonnés retardataires. Nous espérons que tous s'empresseront de nous faire parvenir notre dû.

La *Vérité* n'a, comme moyen d'existence, que le seul revenu des abonnements. Si tous ceux qui ont souscrit à notre journal payaient régulièrement, nous pourrions faire face assez facilement à toutes nos dépenses. Malheureusement il nous est toujours dû une somme fort importante. Nous sommes bien déterminés cette année de faire la perception de tous les arrérages.

Que tous nos abonnés jettent donc un petit coup d'œil sur l'inscription au bas de leur adresse, et s'ils nous doivent, nous les prions de ne pas nous obliger à leur envoyer une note.

Nous tenons aussi à rappeler que l'abonnement est payable d'avance.

On comprendra facilement que ce n'est pas juste de nous laisser supporter, seul, un an d'avance, tous les frais de publication de notre journal.

Les Causeries du Dimanche

Nous venons de recevoir la collection complète des *Causeries du Dimanche* publiées par la Bonne Presse.

Ces causeries forment onze volumes de 250 pages chacun magnifiquement illustrés

On trouve là un exposé populaire des vérités de la religion.

Chaque volume se vend 25 cts en magasin, 35 franco.

La collection, onze volumes, \$2.70, frais de port en plus.

En vente à la "Propagande des Bons Livres"

(: o :)

(Œuvre de Saint Raphaël Archange.)

Bureaux de la "Vérité"

DIEU ET MOI.

Méditations familiales, pratiques et intéressantes.

L'unité 15 cts ; \$1.50 la doz. franco.

TRESOR DU JEUNE HOMME, par R. P. Bischoff, C. SS. R.

L'unité 6 cts ; 55 cts doz. franco.

DIAMANT DE LA JEUNE FILLE, par R. P. Bischoff, C. SS. R.

L'unité 6 cts ; 55 cts la doz. franco.

PENSÉES DE BLAISE PASCAL.

Dans leur texte authentique et selon l'ordre voulu par l'auteur.

Par M. le chanoine Jules Didiot.

L'unité 50 cts ; 70 cts franco.

HISTOIRE CRITIQUE DE LA PRÉDICATION DE BOSSUET, d'après les manuscrits autographes et des documents inédits, par l'abbé J. Labarq.

50 cts ; 70 cts franco.

LETTRES CHOISIES de Madame de Sévigné.

L'unité 50 c. 65 c. franco.

EN GARDE !

Termes anglais et anglicismes par l'abbé B anhard.

L'unité 15 cts ; 17 cts franco.

Ouvrages du P. Berthier, M. S.

La Clé du Ciel

L'Art d'être Heureux.

Le Jeune Homme comme il faut. Nouvelle édition revue et augmentée.

L'Homme tel qu'il doit être.

Le Livre de Tous. Edition Nouvelle illustrée.

La Mère. Selon le cœur de Dieu ou devoir de la Mère chrétienne envers ses enfants.

La Jeune Fille et la Vierge chrétienne à l'école des Saints.

Le Culte de l'Imitation de la Sainte Famille à l'usage des prêtres, des religieux des deux sexes et des fidèles.

Heureux les Cœurs Purs ou la Charité Parfaite, à l'usage des Prêtres, des Religieux des deux sexes et des fidèles.

En librairie 25 cts ; 30 cts franco.

Les Noms de Saints ou les Noms de Baptême et la Dévotion aux Saints, par le P. Alfred Deschamps, S. J. 20 cts ; 25 cts franco.

La Famille selon les Livres Saints. Le Mariage, Les Devoirs des époux, L'Education. Par le R. P. Paul Clair. 15 cts ; 18 cts franco.

Devoirs des Parents envers leurs Enfants par Mgr Roeset. 15 c. ; 18c. fr.

Petit Catéchisme du Mariage avec le Mémorial de famille, par J. Hoppenot. 15 cts ; 18 cts franco.

LE MOIS DU PRÉCIEUX SANG DE N. S. JÉSUS-CHRIST, par Mgr Jos. La Rocque. 20 cts ; 22 cts franco.

DIEU ME SUFFIT !

Aux amis du Cœur Eucharistique de Jésus. Par le P. Arsène Krebs.

L'unité 15 cts ; 17 cts franco.

Au large de l'Ecueil. Roman Canadien, par Hector Bernier. 75 cts ; 85 cts franco.

LE DOCTEUR HUBERT LA RUE ET L'IDEE CANADIENNE-FRANÇAISE.

L'unité 50 cts ; 60 cts franco.

Apostolat en Afrique.

En vente au profit des œuvres des Sœurs Blanches d'Afrique. 20 cts en librairie, 25 cts franco.

Le Catechisme des Caisse Populaires par J. P. Lefranc.

10 cts en librairie ; 12 cts franco.

Le Catholique d'Action par le R. P. Palau, S. J.

En librairie 15 cts ; franco 20 cts.

La Première Canadienne au Nord-Ouest, par l'abbé G. Dugas.

Une belle et intéressante page d'histoire canadienne et qui vaut n'importe quel roman.

En librairie 5 cts ; franco 7 cts.

La lutte antialcoolique. Simples articles par le R. P. Doyon, O. P.

Cartonné 20 cts en librairie 25 cts franco.

Toile 25 cts en librairie 30 cts franco.

Trois Chemins du Ciel. La méditation et l'oraison mentale, la lecture spirituelle, la visite au Saint Sacrement, d'après Saint Pierre Fourrier de Matincourt. 20 cts franco.

Nouveau Recueil de Chemin de Croix varié et pratiques avec des Conseils et des exercices. L'unité 10 c. 90 c. la doz. franco.

Marie est ma Mère.

L'unité 6 c. La doz. 60 c. franco.

Une Pensée Sérieuse pour chaque jour. Petit calendrier spirituel du chrétien. L'unité 6 c. La doz. 60 c. franco.

Carnet-Agenla de la Jeunesse chrétienne. Par l'auteur de la méthode pour former l'enfance à la piété. L'unité 10 c. La doz. 90 c. franco.

Petite Bibliothèque Chrétienne. 70 volumes, la plupart de 100 pages ; sujets répondant aux besoins des temps actuels. \$2.50 franco.

Petite Bibliothèque de la Famille. 200 brochures illustrées. Encyclopédie populaire et chrétienne. \$1.40 franco.

La Propagande des Bons Livres

Bureaux de la "Vérité"

près Québec